



Régie portneuvoise de protection incendie

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 28 avril 2023

Province de Québec
MRC de Portneuf

Présences à la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie, étaient présents :

Membres

M. Michel Blackburn, président
M. Mario Alain, secrétaire-trésorier
M. Marc Rivard, administrateur
M. François Trottier, administrateur

Invités

M. Francis Perron, directeur de la Régie portneuvoise de protection incendie
Mme Nancy Sirois, directrice générale ville de Cap-Santé
Mme Valerie Veillette, adjointe de la Régie portneuvoise de protection incendie

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

M. François Trottier propose l'ouverture de l'assemblée.

M. Michel Blackburn préside l'assemblée et propose que M. Francis Perron agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

23-04-015

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Mario Alain que l'ordre du jour soit adopté des ajouts au varia : Porte de garage Portneuf, Sauvetage nautique

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 30 mars 2023
4. Informations
 - a) Finances et État financiers au 31 mars 2023
 - b) Tableau des interventions 1 au 31 mars 2023
5. Politique d'encouragement à un mode de vie actif
 - a) Résolution des demandes de remboursement
 - b) Résolution modification de la politique
6. Résolution Contrat de travail
 - a) Préventionniste
 - b) Pompier temps plein
7. Planification de la rencontre pour les mesures d'urgence
8. Perthuis/Bornes sèches
9. Présentation du site internet
10. Varia

- a) Porte garage caserne 8
 - b) Sauvetage Nautique
11. Prochaine rencontre 26 mai 2023
 12. Levée de l'assemblée

23-04-016 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 MARS 2023**

Il est proposé par M. Marc Rivard que le procès-verbal soit adopté tel que soumis.

INFORMATIONS

A) FINANCES ET ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2023

Mme Valérie Veillette fait un bref bilan des finances en date du 31 mars 2023

B) TABLEAU DES INTERVENTIONS 1 AU 31 MARS 2023

M. Francis Perron présente le suivi des interventions du mois de mars

POLITIQUE D'ENCOURAGEMENT À UN MODE DE VIE ACTIF

A) RÉOLUTION DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT

23-04-017 **ATTENDU QUE** La Régie portneuvoise de protection incendie à adopter la politique d'encouragement à un mode de vie actif par la résolution # 22-06-042;

ATTENDU QUE la demande présentée réponds aux critères d'admissibilités présenté dans la politique d'encouragement à un mode de vie actif;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ PAR** M. François Trottier **ET RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'accepter la demande de remboursement demandé par l'employé

B) MODIFICATION DE LA POLITIQUE D'ENCOURAGEMENT À UN MODE DE VIE ACTIF

23-04-018 **ATTENDU QUE** la Régie portneuvoise de protection incendie à adopter la politique d'encouragement à un mode de vie actif par la résolution # 22-06-042;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a défini les conditions d'admissibilités à l'article 3 de la politique d'encouragement à un mode de vie actif;

EN CONSÉQUENCE, il est **PROPOSÉ PAR** M. Mario Alain **ET RÉSOLU PAR** le conseil d'administration d'autoriser la direction à procéder aux remboursements des dépenses demandé par les employés s'ils répondent aux conditions d'admissibilités défini à l'article 3.

RÉSOLUTION CONTRAT DE TRAVAIL

A) PRÉVENTIONNISTE

23-04-013 **ATTENDU QUE** le contrat de travail du préventionniste en poste depuis le 6 septembre vient à échéance le 23 mai 2023 ;

ATTENDU QUE La Régie portneuvoise de protection incendie désire prolonger le contrat de travail du préventionniste ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ PAR M. ET RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le directeur général M. Francis Perron à signer un nouveau contrat de travail pour un poste de statut permanent à temps plein, le tout conformément à la convention collective des pompiers de la Régie portneuvoise de protection incendie.

Un pompier a présenté une demande de remboursement pour un programme d'entraînement.

Il a été déterminé par le conseil d'administration suite à une brève discussion que l'acceptation de cette dépense ouvre les portes à des demandes qui ne correspondent pas à ce qui avait été déterminé lors de l'élaboration de la politique.

B) POMPIER TEMPS PLEIN

23-04-014

ATTENDU QUE l'affichage de poste interne qui terminait le 8 février 2023 ;

ATTENDU QUE le candidat Pier-Olivier Auger, possède les compétences et a le profil recherché pour le poste de pompier temps plein ;

ATTENDU QUE Nicolas Perron, qui effectue déjà le travail depuis la création de la Régie portneuvoise de protection incendie ;

ATTENDU le désire du syndicat et de la Régie portneuvoise de protection incendie d'encadrer le poste de pompier temps plein ;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ PAR M. ET RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le directeur général M. Francis Perron à signer un contrat de travail ou une lettre d'entente pour les deux postes de pompier avec un statut permanent à temps plein, le tout conformément à la convention collective des pompiers de la Régie portneuvoise de protection incendie.

PLANIFICATION DE LA RENCONTRE POUR LES MESURES D'URGENCE

Suite au forum sur la sécurité publique ayant eu lieu le 31 mars 2023, il est convenu de planifier une rencontre pour clarifier les rôles de tous en situation de sécurité civile ou de mesure d'urgence.

Il est également convenu de faire parvenir une résolution aux villes et municipalité participantes pour les taux en cas de travail des pompiers pour des situations de sécurité civile qui ne fait pas partie du mandat de la Régie portneuvoise de protection incendie.

Mme Valerie Veillette, préparera une résolution à adopter dans les municipalités et une rencontre aura lieu le 26 mai à la suite au conseil d'administration. Les villes de Cap-Santé, Portneuf et la municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne sont invités à y participer avec les principaux responsables des décisions lors de sécurité civile et mesure d'urgence.

PERTHUIS/BORNES SÈCHES

M. Francis Perron fait un suivi avec les Élus de la ville de Portneuf sur une demande reçu d'un résident de Perthuis. Il est convenu que la ville de Portneuf s'informerait pour valider la possibilité d'installer d'un réservoir d'eau à Perthuis.

PRÉSENTATION DU SITE INTERNET

Mme Valerie Veillette présente le site internet de la Régie portneuvoise de protection incendie qui est maintenant accessible au public. Il est convenu que le préventionniste entrera en contact avec les responsables des communications des villes pour le partage des conseils et messages qui seront publiés sur la page Facebook.

Les villes sont également invitées à modifier les informations sur la RÉPPI sur leur site internet respectif pour diriger vers le site de la Régie pour que les citoyens puissent profiter de l'information qui a été mise à leur disposition ainsi que pour faire leurs différentes demandes de permis en liens avec la prévention incendie.

VARIA

A) PORTE GARAGE CASERNE 8

M. Perron informe d'un incident avec une des portes de garage à la caserne de Portneuf et donne les informations données par la personne qui s'est présentée pour la réparation.

B) SAUVETAGE NAUTIQUE

Mme Valerie informe que le rapport du coroner suite au décès d'un pompier en fonction pour le service de sécurité incendie de Montréal en octobre 2021. Un survol des recommandations pour le service incendie en matière de sauvetage nautique a été fait.

PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre aura lieu le 26 mai 2023 à 9h30.

23-04-019

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est PROPOSÉ par M. Mario Alain que la séance soit levée à 11h30

Michel Blackburn, président

Mario Alain, Secrétaire-trésorier

ORDRE DU JOUR

Réunion du Conseil d'administration
de la Régie portneuvoise de protection incendie
à l'hôtel de ville de Cap-Santé
Vendredi le 28 avril 2023

1. Ouverture de l'assemblée
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 30 mars 2023
4. Informations
 - a) Finances et État financiers au 31 mars 2023
 - b) Tableau des interventions 1 au 31 mars 2023
5. Politique d'encouragement à un mode de vie actif
 - a) Résolution des demandes de remboursement
 - b) Modification de la politique
6. Résolution Contrat de travail
 - a) Préventionniste
 - b) Pompier temps plein
7. Planification de la rencontre pour les mesures d'urgence
8. Perthuis / Bornes sèches
9. Présentation du site internet
10. Varia
 - a) Porte de garage
 - b) Sauvetage Nautique
11. Prochaine rencontre 26 mai 2023
12. Levée de l'assemblée

Valerie Veillette
Régie Portneuvoise de Protection Incendie